



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

CYCLE DE FORMATION 2001/2002

et

SÉMINAIRE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Matthias FINGER

Management des Entreprises Publiques
Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP)
Lausanne

sur

**LIBÉRALISATION ET RE-RÉGULATION DU SECTEUR DE
L'ÉLECTRICITÉ EN SUISSE ET EN EUROPE**

jeudi 6 juin 2002 à 17h.15

Auditoire D 185 - Bâtiment D - Battelle
7, route de Drize
1227 Carouge

PROCHAIN SÉMINAIRE

Jeudi 13 juin 2002 à 17h.15

« Opération béton », film documentaire de *Jean-Luc Godard*, suivi d'une conférence-débat sur les barrages hydroélectriques animée par *Jean-Michel Bonvin*, Grande Dixence S.A., Sion.

VISITE TECHNIQUE

Jeudi 13 juin 2002 de 14h.30 à 16h.30

Visite technique au Centre de traitements des déchets verts du Nant-de-Chatillon, Bernex.

L'orateur

Matthias Finger est professeur de Management des Entreprises Publiques à l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) à Lausanne. Il s'intéresse à la libéralisation et à la re-régulation des secteurs des infrastructures de réseau (télécommunications, postes, électricité, transport ferroviaire, eau, transport aérien).

La conférence

Alors que la Suisse est confrontée au choix d'ouvrir ou pas son marché de l'électricité et que l'Union Européenne prépare une seconde Directive d'approfondissement de la libéralisation, de nombreuses questions se posent encore :

- Que peut-on attendre de la libéralisation?
- Qui sont les gagnants, qui sont les perdants?
- Comment réguler un tel secteur?
- Comment assurer la sécurité de l'approvisionnement et un service public de qualité dans un marché libéralisé?
- Qui seront ou sont déjà les grands acteurs de ce marché?
- Est-on en train d'évoluer vers un seul marché Européen de l'énergie?

Après une introduction historique générale où l'on abordera brièvement ces grandes questions, cette conférence se focalisera sur le dispositif institutionnel de régulation tel que prévu dans la nouvelle loi sur le marché de l'électricité (LME) et son ordonnance d'application (OME). Elle comparera ensuite ce dispositif avec les principales tendances et pratiques actuelles en la matière dans certains pays de l'Union Européenne. Enfin, une attention particulière sera portée sur la notion de « service public ».

Tram 13, ~20 minutes depuis la Gare, ou tram 12 depuis le centre ville, arrêt Rondeau de Carouge.